

## CONSEIL MUNICIPAL du 2 mars 2010 - NOS CONCLUSIONS

### Un projet pour les écoles à 7 millions d'euros !

Il nous a été proposé un projet de réaménagement des écoles sur les lieux actuels, rue de la Halle. Dommage que cet important dossier n'ait suscité qu'un débat de 5 minutes. Voici notre intervention écrite :

« Ce soir, il nous est demandé de se prononcer sur l'intérêt et les modalités techniques et financières du projet de restructuration de l'école publique.

Sur l'intérêt, le groupe LCE confirme son souhait et la nécessité de proposer aux familles une nouvelle école plus fonctionnelle.

Sur les modalités, au vu du document remis il y a 8 jours seulement, il est à souligner que ce dernier ne comporte aucun chiffrage financier du projet, les tableaux d'ailleurs ne précisant pas souvent les unités exprimées.

La question des subventions n'est également pas évoquée ; ce qui est regrettable au vu de l'enveloppe annoncée de près de 7 millions d'euros.

Conformément à nos propositions électorales, nous pensons que le lieu actuel n'est plus adapté tant en terme de circulation, de stationnement que d'extension possible dans une évolution à 20 ans. (les terrains au sud du parc d'Allivet nous semblent plus approprié).

Une nouvelle école nécessite des équipements d'infrastructures adaptés, justifiés notamment par le fait que nos moyens de déplacements actuels ne sont plus ceux d'il y a 50 ans, date de création des locaux existants.

De plus, la réflexion d'une totale construction nouvelle de plain pied est à approfondir, car plus économique, plus fonctionnelle, optimisée pour les énergies renouvelables, et plus à même de pouvoir évoluer au cours de ces prochaines années, selon l'évolution de la population côtoise. (en référence aux vœux du Maire d'augmenter le nombre d'habitants)

Pour ces raisons, LCE votera contre la proposition de ce soir »

### La culture à l'honneur.

Après une longue attente, il a été procédé au remplacement de l'adjointe à la culture suite à sa démission le 5 mai... 2009.

Mme LIBMAN prend cette place d'adjointe de justesse par 14 voix sur 27 !

Bien entendu, aucun mot sur les priorités, les projets ni même sur les dossiers en suspens (école de musique....)

### On pense, on estime..... les finances

Le débat d'orientation budgétaire a été bien fade, sans chiffre précis pour 2009, une vision floue de 2010 et aucune projection sur les années à venir.

Un débat d'orientation est là pour dessiner l'avenir financier de la commune, pas pour faire un bilan des années passées.

### Modification d'effectifs.

Encore des changements dans le tableau du personnel avec des mouvements entre le CCAS et la commune, soit disant sans répercussion financière mais qui rendent impossible en l'état une vue précise et globale des effectifs. Nous avons d'ailleurs réclamé un organigramme de chaque service.

Nous devons être patients car il nous a été répondu que « pour avoir un tableau le plus juste possible, c'est un peu plus long ».

### **Un point en moins.**

Nous avons découvert en séance du conseil que le Maire proposait des changements de membres dans certaines commissions sans même que nous ayons été interrogés si cela pouvait aussi intéresser un des élus de LCE.

La majorité n'a pas pensé à nous en parler avant !

Une telle absence de démocratie participative élémentaire nous a contraints à demander le report de ce point.

Prochain conseil : Mardi 6 avril : Vote du budget – Venez nombreux !

Le groupe LCE - LA COTE ENSEMBLE.